

PAR COURRIEL

Le 16 mai 2018

Objet : Demande d'accès à l'information | réponse

N./d. A1718-077

Nous avons procédé au traitement de votre demande visant l'obtention des renseignements suivants :

[...] le salaire de M. Michel Beaudry, conseiller externe et porte-parole à la négociation locale.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval a conclu un contrat de services avec monsieur Michel Beaudry à titre de consultant pour agir à titre de porte-parole dans le cadre des négociations locales. Monsieur Beaudry est rémunéré selon un tarif horaire de 120\$/ l'heure selon les heures accomplies.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Original signé

Yves Majeau, avocat

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
YM/sc